

DES FAITS... DES ACTES

JOURNAL D'INFORMATION DE LA FONDATION DE NICE - RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Fondation de Nice
Patronage Saint-Pierre Actes

• Siège social - Casa Vecchia 8, avenue Urbain Bosio 06300 Nice • www.fondationdenice.org



ÉDITO



Un été brûlant

2026 restera comme un été hors normes, avec des températures caniculaires à répétition, plus de 60 nuits tropicales à Nice.

À la Halte de Nuit et dans nos Maisons d'Enfants à caractère social, des températures nocturnes de plus de 30 degrés ont été relevées dans des espaces à sommeil surchauffés, plusieurs soirs de suite.

Nos salariés, notamment en visites à domicile, ont également travaillé dans des atmosphères souvent irrespirables.

Il en découle de l'irritabilité, de la fatigue, des tensions, des risques avérés pour la santé pour des publics déjà fragiles, des conditions de travail éprouvantes.

Nous savions que les publics les plus précaires sont ceux qui pâtiennent en premier des crises climatiques.

Au-delà des recommandations diffusées en cas de canicule et des mesures spécifiques ciblées pour les personnes âgées et en situation de handicap transmises par les autorités publiques, la Fondation s'est sentie un peu seule pour faire face à ses impacts.

Elle a dû trouver dans l'urgence des réponses concrètes pour protéger les salariés et les personnes accueillies : achats de ventilateurs de plafond, rafraîchisseurs. Mais rien n'y a fait, l'air était bien irrespirable dans des lieux transformés en bouilloires thermiques.



*URIOPSS : Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux

** ADERE : Centrale de référencement associative dédiée aux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire



Le dérèglement climatique est bien là et nos politiques d'adaptation insuffisamment préparées à des épisodes de chaleur extrême désormais réguliers.

Certes cela nous a confirmé que l'été est désormais pire que l'hiver et qu'il faut à tout prix maintenir ouverte la Halte de Nuit toute l'année et surtout en période estivale. Nous allons y entreprendre enfin des travaux d'installation de la climatisation grâce à l'aide de l'Etat.

Mais nous avons également décidé de chercher des solutions plus globales. C'est ainsi que via l'URIOPSS* et avec l'aide de l'ADERE**, nous allons bénéficier d'un accompagnement par un conseiller en transition écologique, qui va réaliser un pré-diagnostic énergétique de notre patrimoine bâti et de nos installations en vue d'identifier les actions à engager. Ce diagnostic sera suivi d'un accompagnement opérationnel de projets d'économies d'énergie ainsi que de mobilisation de dispositifs de financement adaptés.

Ces expertises associées à notre détermination devraient permettre de mieux anticiper l'été 2027 et d'améliorer durablement les conditions de travail de nos salariés et les conditions de vie des publics dits « invisibles ».

Caroline Poggi-Maudet, Directrice générale

Français Langue Etrangère et restauration rapide : l'exemple d'un parcours réussi qui a du « goût » !

Originaire de Turquie et âgé de 41 ans, Emrah est arrivé en France il y a bientôt deux ans. Il possède déjà une solide expérience professionnelle dans la logistique comme chef d'équipe et aussi comme cuisinier.

Il cherche du travail, notamment dans la restauration, un secteur en tension, mais se heurte à deux obstacles : l'attente de sa régularisation administrative et, surtout, la maîtrise de la langue française.

« Avant, je cherchais beaucoup, mais on me disait non. À cause de mon français, je ne pouvais pas travailler », raconte-t-il. Dans son entourage, il échangeait alors principalement avec des personnes turcophones. Les occasions de pratiquer le français restaient rares et Emrah doutait peu à peu de ses capacités.

Concrétisation des objectifs

La formation a été un véritable tournant. **Salarié en CDI chez KFC depuis le 24 juin 2026**, Emrah se dit autonome sur les différents postes et pleinement intégré à l'équipe. Au-delà de l'emploi, il retrouve une stabilité et un apaisement : travailler lui permet d'avoir « la tête tranquille », de gagner sa vie et de pouvoir enfin se projeter sereinement dans l'avenir.

« Cette formation a changé ma vie. Maintenant, je crois en moi parce que je sais que je peux » confie-t-il. Son prochain rêve est déjà là : « ouvrir, un jour, son propre restaurant de cuisine turque ».

Au-delà du contrat, Emrah retient surtout le chemin parcouru : meilleure maîtrise du français, comprendre les codes de l'entreprise, gagner en confiance et devenir plus autonome. Son témoignage montre qu'un accompagnement adapté peut faire émerger des compétences et ouvrir de nouvelles perspectives, ce qui donne tout son sens à cette expérimentation.

Mobilisation pour la levée des obstacles

C'est dans le cadre d'une expérimentation du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes associant l'apprentissage du Français Langue Etrangère à visée professionnelle dans les métiers de la restauration rapide, Cap Entreprise, les organismes de Formations Envergure et l'Association Parcours Insertion Autonomie (APIA), qu'Emrah intègre le dispositif de Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle (POEI).

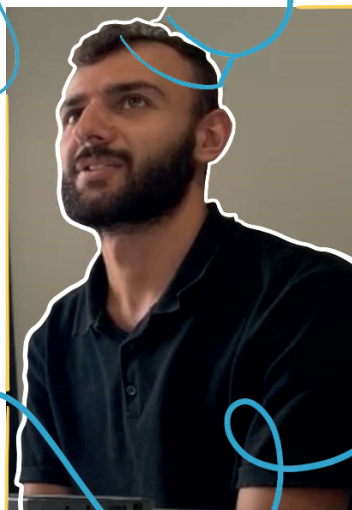
Cap Entreprise est mobilisé pour rechercher les entreprises et favoriser les mises en relation avec les employeurs.

Pour Emrah, cette formation représente avant tout une chance de progresser et de se rapprocher de son objectif : travailler et construire son avenir professionnel en France.

« Je voulais travailler, mais le français était encore une difficulté pour moi. La formation m'a permis de progresser et de mieux comprendre le métier. »

Au fil des semaines, Emrah apprend bien plus que du vocabulaire professionnel. Il se familiarise avec les consignes, les règles d'hygiène, l'organisation d'un service, le rythme de travail, la relation avec les collègues. Il apprend aussi à mieux communiquer dans des situations concrètes, à poser des questions, à comprendre une demande et à trouver sa place dans une équipe.

« Au début, c'était pas facile. Mais j'ai appris, j'ai progressé et j'ai vu que j'étais capable de faire ce travail. »





Réduire notre empreinte carbone ensemble et sans culpabiliser

Conformément à la feuille de route que s'est fixée la Fondation de Nice concernant la réduction de son empreinte carbone, le Tiers-lieu alimentaire et durable « Lou Pantai » propose, depuis le mois d'avril, des ateliers à la fois ludiques et pédagogiques, afin que tous les salariés soient sensibilisés. Ainsi, 11 ateliers « 2 tonnes » se sont déroulés, réunissant déjà 115 participants.

Ces ateliers permettent de réfléchir collectivement aux moyens d'agir et d'expérimenter des alternatives intégrées au quotidien : alimentation, mobilité, logement, consommation, ...

Les sessions passées ont suscité des échanges riches, de l'enthousiasme et une véritable prise de conscience. Les participants soulignent notamment le côté ludique de la formation, qui réussit à aborder les enjeux climatiques majeurs sans ton culpabilisant.

Voici ce qu'en disent les collègues :

« Éclairant et constructif : On comprend enfin l'impact réel de nos choix quotidiens et professionnels. »

« Un super moment d'équipe : Une simulation captivante qui donne envie d'agir ensemble concrètement ! »

En fin d'atelier, un recueil de pratiques professionnelles liées notamment aux énergies, à l'hébergement, aux transports est réalisé, permettant de faire le lien avec les travaux du CO-PIL Transition écologique, et ainsi, remonter les difficultés rencontrées et les pistes d'amélioration possibles dans les environnements de travail et les hébergements.

Valérie Barbe, Chargée des Ressources Humaines

Plateforme de Services Jeunes : Premier bilan de la colocation

Depuis le 1er décembre 2025, la Fondation pilote une expérimentation financée par la DDETS : une colocation pour jeunes actifs, confrontés à la saturation du marché immobilier.

Accès et accompagnement :

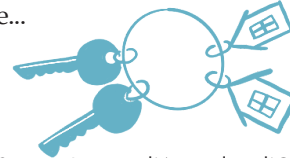
L'accès à cette colocation s'effectue exclusivement via l'accompagnement global assuré par la Plateforme Services Jeunes. C'est à travers ce suivi individuel préalable que les jeunes en emploi, ayant essuyé des refus de relogement, faute de garanties suffisantes, deviennent éligibles.

La Fondation reste le locataire principal et perçoit leurs loyers. Durant leur séjour, nous mettons en relation les jeunes avec le SIAO* Logement, ce qui permet de favoriser l'accès à un logement pérenne tout en poursuivant les démarches vers les résidences sociales et parc privé.

Bilan du dispositif :

Grâce à 3 appartements proches des transports, 6 jeunes actifs en emploi ou alternance ont été logés. La dynamique porte ses fruits : 1 jeune a déjà accédé à un logement autonome dans le parc privé, tandis que les 5 autres poursuivent leurs recherches. Il est prévu qu'un autre jeune intègre le dispositif à la fin du mois de septembre 2026.

À suivre...



*SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

Paulina Ramirez, Assistante de Service Social

SUCCESS STORY

Au revoir HUDA, bonjour CADA !

La transformation des places en Hébergement d'Urgence pour Demandeurs d'Asile (HUDA) a été actée par la loi de finances 2026. L'objectif est de transformer, à coût constant, l'intégralité de ces places en Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) d'ici 2028, avec la modification d'un tiers du parc HUDA dès 2026. Cela signifie que le nombre de places en CADA au niveau national évolue de 49 190 en 2025 à 61 963 places en 2026 (cf. <https://www.senat.fr/rap/125-139-315/125-139-3155.html>).

Quel est l'objectif pratique derrière cette mesure ?

Renforcer la sécurité juridique et financière des organismes gestionnaires, en transformant des places HUDA, auparavant financées par des subventions annuelles, en établissements et services sociaux et médico-sociaux (ESSMS) — dont font partie les CADA —, avec un fonctionnement encadré par le Code de l'Action Sociale et des Familles.

Pour ce qui nous concerne, et après plusieurs mois de discussions bilatérales avec notre financeur, nos 380 places HUDA ont été transformées le 1er juillet 2026, venant s'ajouter à nos 172 places CADA déjà existantes, portant ainsi notre capacité totale à 552 places. Une visite de conformité a été effectuée par la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) dans trois de nos hébergements à Carros, comme prévu par la loi.

Cette évolution nous offre une sécurité financière essentielle, nous permettant de poursuivre et renforcer notre action en

faveur des demandeurs d'asile et des bénéficiaires de la protection internationale. Nous tenons à remercier chaleureusement la DDETS pour la confiance qu'ils accordent à notre travail, preuve des liens étroits qui nous unissent. Nous réfléchissons activement à des solutions pour répondre aux besoins croissants d'hébergement de personnes isolées.



Maria Fernanda Carvallo-Gaya, Chargée de mission Insertion

Annie Coupard, notre super bénévole

Annie COUPARD, bénévole investie au service MNA depuis 2019, nous a quittés en juin 2026.

C'est à la retraite qu'Annie décide de donner de son temps chaque semaine aux jeunes mineurs non accompagnés afin de les aider à maîtriser la langue et la culture française, les soutenir individuellement, préparer un CAP...

Elle a fait preuve d'une grande bienveillance et patience auprès de notre public adolescent. Toujours positive, elle croyait au potentiel de nos jeunes et savait voir leurs compétences. Des liens forts se sont d'ailleurs tissés avec certains d'entre eux. Ils la considéraient comme une marraine, une personne importante à leurs yeux et pour qui elle comptait beaucoup.

En juin 2025 la Ville de Nice avait récompensé Annie lors de l'évènement « Super Bénévole » pour son engagement sans faille auprès des jeunes de notre service MNA. Et de l'avis de tous, c'est la médaille d'or qu'elle méritait !

Avant de partir, elle a fait part à sa famille de son souhait lors de ses obsèques : créer une cagnotte afin que les dons reçus soient reversés au service MNA.

C'est avec gratitude que la Fondation de Nice, toute l'équipe du service MNA et les jeunes qu'elle a accompagnés,

la remercient pour sa gentillesse, sa solidarité, son engagement et adressent leurs plus sincères condoléances à la famille et aux proches.



Moufida Bouzazi, Assistante de Direction

BON À SAVOIR



Exposition «Après le silence», œuvres de Shaghayegh Sarbazi, Iranienne accompagnée au domaine Asile Insertion, du 19 au 25 septembre à la Maison des Femmes à Nice. Parole de l'artiste : « À celles qui protègent l'essence de l'humanité malgré les blessures enfouies dans leurs racines ».



Nous avons fêté en juillet 2026 le départ pour une retraite bien méritée, après plus de 30 ans d'engagement dans la Fondation, de Caty Billy, Cheffe de service des services généraux et Jean-Luc Doglio, Directeur Administratif et Financier.

Un grand merci à la No Finish Line ! Grâce à leur soutien financier, les jeunes du service MNA ont pu profiter d'un séjour de détente, de découvertes et de loisirs à la Bastide des Joncad de Martigues du 9 au 12 juillet 2026.



Le 20 juin 2026 Triathlon inclusif T CAP 2026 : Les Hirondelles de la Halte de Nuit ont relevé un défi bien plus grand qu'un triathlon : celui de croire en elles, d'oser, de partager et de se dépasser !

Journée Mondiale des Réfugiés (JMR) collaborative organisée le 24 juin à Hetis, au programme : exposition d'art, jeux en bois, sensibilisation à la migration et un concert de Maskit !



Moufida Bouzazi, Assistante de Direction